

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition de JANVIER 2015

A la Une :

Page 1

- ✚ Vœux de la Municipalité
- ✚ Recensement Militaire

Page 2

- ✚ Enquête publique
- ✚ Khi Dao
- ✚ MSA
- ✚ Haut débit

Page 3

- ✚ La Cour' Oie
- ✚ Amicale des Lecteurs

Page 4

- ✚ Corcosse Amitié
- ✚ Société des Fêtes

La Municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2015

Nous vous invitons à la Cérémonie des Vœux

Le dimanche 11 janvier 2015

À 15 h 30 à la Maison de la Seugne



A l'issue de cette cérémonie,
nous partagerons
la Galette des Rois.

Nous comptons sur votre présence !



Le recensement militaire dès l'âge de 16 ans

Il concerne les garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Les jeunes doivent se présenter à la Mairie du domicile munis d'une pièce d'identité nationale en cours de validité et du livret de famille.

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY
05 46 93 18 23

Courriel :
courcoury@mairie17.com



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Renouvellement des autorisations des barrages de St Savinien et de la prise d'eau du canal de l'UNIMA

Il sera procédé du vendredi 23 janvier au lundi 23 février 2015 inclus, à une enquête publique au titre du Code de l'Environnement, pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation des barrages de St Savinien et de la prise d'eau du canal de l'UNIMA.

Des informations sur ces projets peuvent être obtenues à l'adresse suivante :
- Conseil Général de la Charente Maritime, Mission Eau, 4 avenue Victor Bachelard - CS 10273- 17305-Rochefort cedex- Tel 05 46 87 88 64

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera déposé à :
- la Sous-Préfecture de Rochefort, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00
- la Sous-Préfecture de Saintes, du lundi au vendredi de 8h 30 à 13h et de 14h00 à 16h00
- la Sous-Préfecture de St Jean d'Angély, le lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30, les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
- la Mairie de St Savinien, du lundi au vendredi de 10h00 à 12h 00 et de 14h00 à 17 h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
- la Mairie de Le Mung, les mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00

où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dans ces lieux, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Président de la commission sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations. Celles-ci pourront également être adressées par écrit en chacun de ces lieux, au Président de la commission qui les annexera au registre d'enquête.

Ces enquêtes seront conduites par une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :
• Président : M. Pierre MÉLINAND, Urbaniste qualifié
• Membres : M. Patrice DIETRICH, fonctionnaire DDE en retraite
• M. Michel HOURCADE, retraité du ministère de l'économie et des finances
• Membre suppléant : M. Guy BONNIN, retraité du Trésor Public

Un membre de la commission d'enquête se tiendra en personne à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, les :

- **Vendredi 23 janvier 2015**
- Sous-Préfecture de St Jean d'Angély de 9h à 12h
- Sous-Préfecture de Rochefort de 13h30 à 16h
- **Mercredi 28 janvier 2015**
- Sous-Préfecture de Saintes de 9h à 12h
- Mairie de St Savinien de 14h à 17h
- Mairie de Le Mung de 14h à 17h
- **Mercredi 18 février 2015**
- Sous-Préfecture de Saintes de 9h à 12h
- Mairie de St Savinien de 14h à 17h
- Mairie de Le Mung de 14h à 17h
- **Lundi 23 février 2015**
- Sous-Préfecture de St Jean d'Angély 9h à 12h
- Sous-Préfecture de Rochefort de 13h30 à 16h

Copies du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront déposées à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau des affaires environnementales), dans les Sous-Préfectures de Rochefort, Saintes et St Jean d'Angély ainsi que dans les Mairies de St Savinien et Le Mung où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et conclusions auprès du Préfet dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 sur la liberté d'accès aux documents administratifs.

Appelée le 26/11/14

NOUVEAU
SALLE ASSOCIATIVE COURCOURY
COURS DE KHI DAO LE TAI CHI VIETNAMIEN

La pratique du KHI DAO améliore votre santé par la maîtrise de la respiration ce qui vous permet d'entretenir votre forme physique et mentale, de vous apaiser et d'adopter une positive attitude en toute circonstance.

Pendant les cours un fond de musique calme vous accompagnera. Vous aurez des exercices de respiration, un travail de souplesse, d'entretien des articulations, un renforcement des tissus musculaires. Un travail de l'énergie vitale, un travail des points vitaux sans oublier la RELAXATION; Il n'est pas nécessaire d'avoir des aptitudes spécifiques pour intégrer les cours de KHI DAO; Les exercices se traduisent par des postures simples, des mouvements lents et doux exécutés essentiellement debout. Le cours APPLICATION MARTIALE DU KHI DAO vous apportera tout en douceur, des notions de self défense (travail à mains nues ou avec armes : bâton long, court, éventail, épée...)



JEUDI SOIR
COURS APPLICATION KHI DAO
DE 19H30 A 20H45

VENDREDI MATIN
COURS KHI DAO
DE 9H30 A 10H45

Plus de renseignements :
ASSOCIATION KHI DAO
M. Mme BOYER
maineuchat@hotmail.fr
06.41.82.25.49—05.46.92.93.56

COURS OUVERTS A TOUS LES ADULTES



EN TANT QU'ADHÉRENT MSA,

vous votez dans votre canton **soit pour un candidat** (si vous êtes exploitant ou employeur), **soit pour une liste de candidats** présentée par un syndicat représentatif (si vous êtes salarié).

POURQUOI IL EST IMPORTANT DE VOTER ?



Pour participer à la vie démocratique de votre MSA
En votant, vous désignez les délégués cantonaux qui se font l'écho des problématiques que vous rencontrez et de vos besoins. Ils participent à l'Assemblée générale de votre MSA.

Pour être acteur de protection sociale
Par votre vote, vous agissez pour développer une protection sociale forte et équitable. La récente création d'indemnités journalières maladie pour les exploitants, les initiatives menées pour développer l'accès aux droits sociaux pour tous... concrétisent cet engagement.

Pour soutenir votre secteur professionnel
Votre participation aux élections MSA témoigne de votre attachement à une agriculture tournée vers l'avenir et renforce le domaine d'activité auquel vous appartenez (production, secteur du paysage, filière hippique, transformation, coopération, services...).

Pour défendre vos intérêts et ceux de votre entourage
Voter pour élire des candidats qui partagent vos préoccupations et mènent des actions pour améliorer la qualité de vie de chacun : préserver la santé des plus jeunes aux plus âgés, aider les familles...

COMMENT VOTER ?



PENDANT L'OUVERTURE DU SCRUTIN, VOUS VOTEZ :

Par internet sur une plateforme de vote dédiciée et sécurisée à l'adresse :
www.jevoteenligne.com/msa2015
en utilisant l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier.



Par voie postale en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote dans l'enveloppe retour T. Ces derniers vous ont été également adressés par courrier. Pensez à bien signer au dos de l'enveloppe T.
En effet, sans signature, votre vote ne pourra être pris en compte.



Avec 17-Numérique, le réseau haut débit du Conseil général, à chacun sa solution Internet ! En fonction de votre situation, bénéficiez du dégroupage total si vous êtes éligibles au haut débit ADSL !

Vous êtes au cœur d'une zone blanche ou grise ADSL ? Avec le WiMax, profitez d'un accès haut débit au meilleur prix. De plus, le kit de connexion et l'installation du matériel sont pris en charge (selon conditions).

Renseignez-vous au 0 810 17 00 17 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par votre opérateur) ou sur Internet

www.17-numerique.fr



LA COUR'OIE

Collzetif d'Associations de Courcoury

Courcoury, le 02 Janvier 2015

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités, vous les associations (et tous vos membres) et vous les bénévoles qui n'appartenez à aucune association, à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association La Cour'Oie qui aura lieu le

**Samedi 17 janvier 2015
à la Salle René Guillot
à 20 h 45**

Pour vous, président(e) d'une association, si ce n'est déjà fait, nous vous serions reconnaissant de nous communiquer les noms des 2 personnes qui représenteront votre association au sein de La Cour'Oie et qui seront membres du nouveau conseil d'administration 2015.

Pour vous, bénévoles hors association adhérente à La Cour'Oie, nous vous proposons de vous retrouver le jour de l'assemblée générale afin d'élire vos 2 représentants qui seront également membres du nouveau conseil d'administration 2015.

Ordre du jour :

- Paiement des cotisations (4€ pour les associations uniquement).
- Accueil des participants.
- Appel des membres.
- Lecture du procès verbal de l'assemblée générale de 2014.
- Approbation.
- Rapport moral
- Rapport financier
- Election des 2 représentants des bénévoles (hors assoc)
- Fixation du montant de la cotisation pour 2016 (assoc. Uniquement)
- Projets 2015.
- Questions

Nous comptons sur votre présence

- Verre de l'amitié servi à l'issue de cette assemblée.

Le président,
Didier MECHAIN

Assemblée générale de l'Amicale des Lecteurs de la Bibliothèque de Courcoury



L'Amicale des lecteurs
Bibliothèque de Courcoury

Madame, Monsieur

Vous êtes inscrit à la bibliothèque de Courcoury, de ce fait vous faites partie de l'Amicale des Lecteurs et à ce titre vous êtes conviés à son **assemblée générale** qui se tiendra :

le vendredi 30 janvier 2015 à 20h30 à la salle associative de Courcoury.

Ordre du jour

- bilan moral
- bilan financier
- élection du bureau
- questions diverses

A l'issue de cette assemblée générale nous partagerons la galette des rois.

En comptant sur votre présence, cordialement

Le Président : Jean Marc Keller



Club des Aînés « Corcosse Amitié »

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 18 JANVIER 2015

Salle René Guillot 10h00 à 12H00

Appel à cotisation année 2015 15 euros

12H15 Salle des Fêtes de Courcoury
Apéritif et ses Amuses Gueules chaud et froid

REPAS GARBURE du Sud Ouest

Fromage salade de saison.

Dessert de L'Amarylis

Vins Café Digestif

Date limite de réservation le 15 janvier 2015

Adhérent 18 euros Non Adhérent 22 euros.

La Présidente
Annette TRIPOTEAUD

Repas du 18 janvier 2015

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Nombre de personnes :X 18 euros =

Nombre de personnes..... X22 euros=.....

Réservation à faire auprès

tél. : 05 46 93 28 51 M. TACHON ou 05 46 91 16 92 A. TRIPOTEAUD

Ou vous pouvez déposer votre coupon-réservation auprès de la Mairie

**Vous êtes invités à l'Assemblée Générale de la Société
des Fêtes**

le vendredi 23 janvier à 21 h 00

Salle des Associations de Courcoury

Venez nombreux